

# PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

## Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises – récents développements et particularités

**Durée de l'activité de formation : 3.5 heures**

### But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à mettre à jour vos connaissances en TPS/TVH et TVQ ainsi que des autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises et à traiter de particularités touchant certains secteurs et organisations.

Cette formation vise principalement l'équipe de la fonction finance responsable de leur application dans leur organisation ainsi que les conseillers et les praticiens qui avisent leurs clients.

### Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capables de :

- Connaître les principaux changements législatifs, en matière d'interprétation et d'administration fiscale en taxes à la consommation;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités pour son organisation ou ses clients;
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la TPS/TVH et TVQ ainsi que les autres taxes dans son organisation ou auprès de ses clients.

### Au programme :

- Revue des récents développements en TPS/TVH et TVQ ainsi que des autres taxes et droits canadiens :
  - Budgets et énoncés économiques fédéraux, du Québec et des provinces;
  - Projets de lois et modifications réglementaires;
  - Prises de position des autorités fiscales et des tribunaux;
  - Bulletins et interprétations techniques;
  - Prises de position en matière d'administration fiscale;
  - Survol des nouveautés canadiennes et internationales, incluant les taxes des autres provinces, les nouvelles taxes en matière de commerce électronique et de monnaies virtuelles.

- Revue des particularités, s'il y a lieu, rattachées à, au(x) :

- L'économie numérique;
- Transactions immobilières;
- Transactions impliquant les instances gouvernementales, les non-résidents et les autochtones;
- Transactions entre personnes liées, incluant les ventes / fusions / liquidations et autres réorganisations;
- Transactions entre un associé et une société de personnes, entre un actionnaire et sa société;
- Opérations entre un employeur et ses employés;
- Importations et exportations;
- Services financiers;
- OSBL et OBE;
- Organismes de services publics suivants :
  - Administrations hospitalières;
  - Écoles, collèges et universités;
  - Municipalités.
- Autres fournitures liées aux soins et services de santé et à l'éducation;
- La réclamation de CTI et de RTI;
- Particuliers, travailleurs autonomes, fiducies et successions.

- Développements et tendances en matière de taxes de vente américaines et à l'international;
- Revue des nouveautés et particularités, s'il y a lieu, des autres droits et taxes :
  - Autres régimes de taxes de vente au détail au Canada;
  - Taxes sur les carburants et sur les primes d'assurance;
  - Douanes et commerce international;
  - Taxes touchant les acteurs de l'économie numérique;
  - Taxe sur les biens de luxe;
  - Taxes sur les émissions carboniques et autres sur l'environnement;
  - Taxe sur les services numériques (TSN).
- Meilleures pratiques et conseils dans la gestion des taxes à la consommation et des autres taxes.

### Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

### Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les comptables.

# PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

## Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises – récents développements et particularités (suite)

### Matériel du participant :

Ouvrage de référence servant comme matériel de formation en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises.

Communiqués, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

### Dates des séances

Dates	Heures	Format de la formation
1 <sup>er</sup> novembre 2023 – La Prairie	8 h 30 à 12 h 00	Présentiel
8 novembre 2023 – Laval	8 h 30 à 12 h 00	Présentiel
21 novembre 2023 – Québec	8 h 30 à 12 h 00	Présentiel
24 novembre 2023	8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct
À compter du 4 décembre 2023 jusqu'au 30 juin 2024	À votre rythme	Webdiffusion en différé

### Animateurs :

- Maryse Janelle, Raymond Chabot Grant Thornton;
- Frédéric Gagné, Raymond Chabot Grant Thornton.

### Grille tarifaire – Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises – récents développements et particularités

	Prix spécial jusqu'au 30 septembre 2023	Prix régulier
Présentiel (comprend le matériel en format électronique / PDF et papier)	374 \$	424 \$
Webdiffusion en direct (comprend le matériel en format électronique / PDF)	249 \$	299 \$
Webdiffusion en direct (comprend le matériel en format électronique / PDF et papier livré)	324 \$	374 \$
Webdiffusion en différé (comprend le matériel en format électronique / PDF)	s. o.	349 \$